

2023 EN BREF

- Notre Association fête ses 40 ans au service de la mobilité des plus faibles dans le district de Nyon
- Intégration des Chauffeurs Bénévoles de Terre Sainte avec 8 nouvelles Communes à desservir
- Préparation de la professionnalisation de la Permanence pour 2024 (2 personnes salariées)
- Forte progression de nos chiffres-clés



Chiffres clés 2023

Communes desservies	32
Bénévoles	85
Bénéficiaires	604
Courses effectuées	7'820
Kms parcourus	227'172
Cadeaux Noël Ville Nyon distribués env.	1'000

Progression kms parcourus 2022/2023 +15%

BÉNÉVOLEZ!

En apportant leur aide, les Bénévoles offrent leurs talents, leurs forces et leur temps libre, tout en acquérant de nouvelles connaissances et en élargissant le champ de leurs contacts sociaux.

Nous cherchons des
CHAUFFEURS

(à l'aise dans les contacts interpersonnels, amabilité, empathie et aptitude à aider le bénéficiaire, fiabilité et ponctualité)

INTÉRESSÉ(E)?

Pour tout renseignement complémentaire, prière de contacter le Secrétaire au

022 361.00.37

Notre site asbv.ch vous en dira PLUS!

Comité 2024

Président: Jean Giger, Commugny

Vice-Président: Caspar Pfisterer, Genolier

Trésorières: Hélène Baudet, Duillier et Agnès Risuleo, Gland

Secrétaire: Philippe Freléchoux, Nyon

Informatique: Max Wenger, Nyon

Mandats spéciaux: Anne-Marie Badel, Bassins

Autres Responsabilités

Permanencières: Anne-Marie Badel, Bassins et France Bigler, Gland

Technique site internet: Jean-Pierre Vuille, Nyon

Réviseurs: Gisèle Barrat, Gingins et Gisèle Beux, Le Vaux ; suppl. Charlotte Ghedira, Gland



AUX LIMITES DU BÉNÉVOLAT...

Loin des conditions héroïques des premiers transports organisés il y a 40 ans (bureau au fond d'un garage!), nous avons dû organiser **une permanence téléphonique professionnelle** au 1^{er} janvier 2024.

Le volume de nos transports et l'obligation d'assurer un meilleur suivi aux chauffeurs et aux bénéficiaires nous ont fait renoncer aux 12 chauffeurs bénévoles qui assumaient, en alternance, la permanence en plus des transports qui leur étaient attribués. C'est ainsi que nous disposons actuellement de 2 personnes salariées à 25 % de leur temps de travail. Par ce fait, nous avons pu revoir, légèrement à la hausse, nos horaires d'ouverture de ladite permanence.

Les coûts afférents à cette amélioration de notre service sont pris en charge par la Direction Générale de Cohésion Sociale (DGCS) du canton de Vaud. Ce soutien s'inscrit dans le cadre de la volonté du Canton de maintenir à domicile le plus longtemps possible, et dans les meilleures conditions, les habitants âgés et/ou malades. Bel hommage de reconnaissance pour les services que nous rendons à la collectivité du district de Nyon...

Nous sommes confiants que ce dispositif nous permettra de faire face à l'augmentation constante des demandes de transports qui nous parviennent.

Avec le soutien de l'état de Vaud

CHAUFFEURS BÉNÉVOLES

- L'ASBV, Chauffeurs Bénévoles, section Nyon-Gland, est une organisation active depuis 1983 qui a pour mission essentielle le transport du lundi au samedi de personnes pour des raisons médicales ou paramédicales.
- Les bénéficiaires des transports organisés sont des **personnes à mobilité réduite**, mais sans fauteuil roulant. Il s'agit d'habitants de la région qui, en raison d'une dépendance physique, psychique ou sensorielle, temporaire ou chronique, sont dans l'impossibilité de prendre seuls les transports publics ou taxis. De ce fait, ils nécessitent un accompagnement lors du transport dans les véhicules privés des Bénévoles. Nous intervenons lorsque les proches aidants n'ont pas de disponibilité pour effectuer le transport.
- Le terme « **bénévole** » s'applique au temps que les transporteurs consacrent au déplacement et non pas au kilométrage. Ce dernier est calculé par Google. Le départ peut être le domicile du bénéficiaire ou un lieu de traitement médical. La course peut être simple ou aller et retour.

COMMENT RÉSERVER UN TRANSPORT?

Appelez la permanence téléphonique pendant les heures d'ouverture ou
Envoyez un courriel (contacts ci-dessous).

Les **demandes de transport** doivent être adressées avec, si possible, **un préavis de 3 jours ouvrables**.

Visite médicale, dentiste, EMS, Hôpital, Clinique, physiothérapie, pédicure (avec certificat médical). Les déplacements coûtent **CHF 1.- le km** avec un minimum de CHF 10.-.

Le chauffeur attend sur place pour le retour. Si le temps d'attente dépasse 2 heures, il sera facturé un double trajet.

Vous recevrez une facture mensuellement.

Voir avec votre assurance pour un éventuel remboursement.

Confirmation: Au plus tard la veille du transport, le chauffeur en charge de votre déplacement vous appellera et confirmera les détails de votre rendez-vous (heure et endroit précis notamment).

Contacts

Adresse postale : ASBV, Chauffeurs Bénévoles
Rue des Marchandises 17, 2^e étage 1260 Nyon

Permanence téléphonique : LU-VE 09:00 - 11:30
(en-dehors répondeur) 022/365 77 55

Courriel: asbv.nyon@avasad.ch

Site Internet: asbv.ch

Compte Postfinance: 10-3499-7
IBAN CH64 0900 0000 1000 3499 7

RAYON DE PRISE EN CHARGE

De toutes ces communes jusqu'à Lausanne et Genève, voire au-delà (raisons médicales uniquement)

